THE BUDGET IN BRIEF

THE MANITOBA BUDGET – MAY 22, 1986

Budget Goals and Philosophy

1986 Budget goals include the continuation of a strong provincial economy, providing jobs and economic security for Manitobans, and sustaining the progressive social programs which enrich our quality of life.

The Government shares with the people of Manitoba a vision of a prosperous province -- a place in which we work together and together share in the benefits, with dignity and fairness for all. We believe that economic and social progress reinforce each other.

We must move forward in both areas together, building our social programs on a base of economic strength and, in turn, using our social programs to stimulate economic progress through productivity and an enhanced quality of life.

Population Change, Manitoba 1975 to 1985

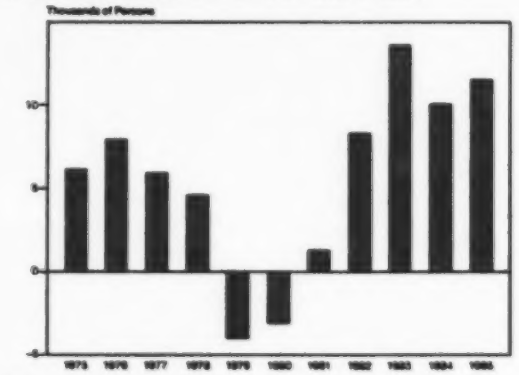

Note: Estimates are for years ending June 1
Source: Statistics Canada

Budget Priorities

Jobs and the economy continue to be a first priority for Manitobans. Although our unemployment rate is among the lowest in the country, we are not satisfied until there are jobs for everyone who wants to work. In addition, we need new employment opportunities because our population is expanding.

Agriculture is in a crisis period across Canada. It is up to all levels of government to do all they can to assure the future of the family farm. Accordingly, this is a top priority in our 1986 Budget.

Health, Education and other social programs will continue to provide services for all Manitobans. The focus will be on caring for our children; preparing our youth for a productive future; providing efficient, quality health care for people of all ages; and supporting the basic incomes of seniors and other Manitobans in need.

THE HONOURABLE EUGENE KOSTYRA, MINISTER OF FINANCE

Manitoba Finance

Produced by the Queen's Printer (M.G.E.A.).

Le Budget en bref est également disponible en version française.

The Economy

Manitoba's economy has performed at or above the national average over the past several years. More jobs, greater output, growth in incomes, and stronger investor confidence have all contributed to an improved quality of life and helped lay the foundation for further progress into the 1990s. However, the farm community has not shared fully in these gains and, despite marked increases in production, faces severe financial pressures.

Gross Provincial Product increased by $1.2 billion in 1985 to $18.1 billion.

Employment in April, 1986, was up 27,000 from its pre-recession level. From 1981 to 1985, more than one-half of the new jobs in Manitoba were full-time, while in Canada, fewer than one-eighth were full-time.

Unemployment in Manitoba averaged 8.1% in 1985 and, as in 1984 and 1983, was second lowest among provinces.

Unemployment Rates by Region, 1985

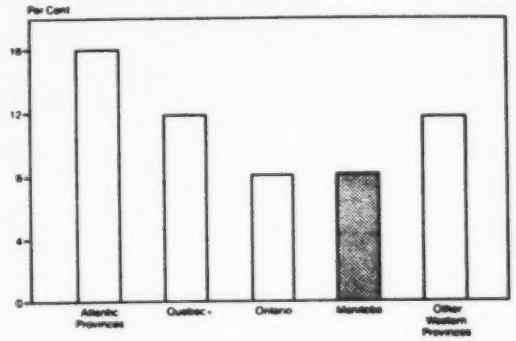

Source: Statistics Canada

Capital Investment by Region, 1982 to 1986

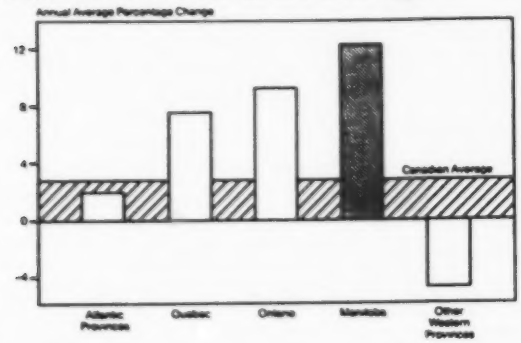

Source: Statistics Canada

The number of families living below the poverty level declined in 1984, while the incidence of poverty nationally continued to increase.

Housing starts reached a seven-year high of 6,557 units in 1985.

Population reached 1,075,400 in January, 1986. Between 1981 and 1985, Manitoba showed the strongest population growth since the end of the First World War.

Capital Investment: Investment spending in 1986 is expected to increase by 8.9%, to $3.1 billion -- the fourth year of strong growth. The combined strength of private and public sector investment over the 1982 to 1986 period means that total investment growth is the strongest among provinces.

Limestone is now fully under way. The $1.9 billion Project is estimated to provide 19,000 person-years of direct and indirect employment, including significant job opportunities for northern and northern Native people. One-half of the profits from electrical export sales will go to the Manitoba Energy Foundation to provide for economic, social and job creation initiatives in the future.

Most forecasters anticipate our economic growth to continue to match or exceed the national average. The recent Royal Bank Outlook stated: **"We expect Manitoba to lead the nation in terms of real growth during the decade to 1994."**

Expenditure Summary

The Government continues to stress sound economic management. As a result:

- total expenditure is up 6.9% to $3,870 per capita; and
- Manitoba's per capita expenditure in 1985/86 remained the third lowest among provinces.

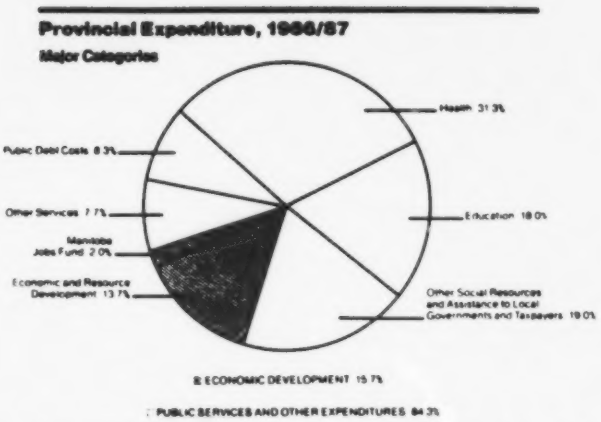
Provincial Expenditure, 1986/87
Major Categories
Health 31.3%
Public Debt Costs 8.3%
Other Services 7.7%
Education 18.0%
Manitoba Jobs Fund 2.0%
Economic and Resource Development 13.7%
Other Social Resources and Assistance to Local Governments and Taxpayers 19.0%
ECONOMIC DEVELOPMENT 15.7%
PUBLIC SERVICES AND OTHER EXPENDITURES 84.3%

The Manitoba Jobs Fund

The province as a whole has benefited from the major economic efforts carried out under the Manitoba Jobs Fund. Manitobans were trained for employment on the Limestone Project. Through Economic and Regional Development Agreements with the federal government, transportation, tourism, cultural, and other economic initiatives were supported. Housing development was demonstrably stimulated. Jobs were created for young people badly in need of employment experience. In 1986/87, Manitoba Jobs Fund resources will total $197 million, including $78 million of budgetary authority to continue these and other worthwhile initiatives that provide long-term jobs and security for Manitobans.

Support for Agriculture

In response to the crisis faced by farm communities across the country, our Budget makes Agriculture in Manitoba a top priority.

- There will be a 21% increase, to $70.3 million, in resources allocated to the Department of Agriculture.
- Special Farm Assistance will be strengthened.
- The Manitoba Agricultural Credit Corporation and the Beef Income Stabilization Plan target spending of $80.2 million to the agricultural sector.
- The Farm Aid and Farm Start Programs will be implemented.
- The Child Related Income Support Program will be redesigned to benefit more farm families, and farm families will receive a Special Payment of up to $360 per child in July, 1986.
- With federal government co-operation, fuel tax relief may be delivered directly to eligible farmers.

Economic and Resource Development

Total budgetary resources for economic and resource development will be $528 million, up 5% over last year's estimates. In addition, a Non-Budgetary Capital Investment Program of $894 million is planned. Together, these resources will support the continuation of the Manitoba Jobs Fund, our Government's commitment to agriculture and programs for highways and transportation, natural resources, housing, business development and tourism. There is considerable evidence that these initiatives are important to Manitoba's economy. Collaboration among business, labour, co-operative enterprises and government will fulfil Manitoba's promise of nation-leading economic performance.

Expenditure Summary (continued)

Health: Health programs are maintained with a Budget allocation of $1.2 billion, an increase of 6.4%. The health care system has been reviewed. New and expanded programs are provided to help elderly Manitobans more effectively and to improve the overall efficiency of the health care system in meeting increasing needs.

Education: The Budget continues Manitoba's steadfast support for Education with an allocation of $697 million, a 5.1% increase. Support for public schools is increased by 5.8%, and Student Aid will receive an additional $1.5 million.

Other Social Resources and Assistance

- Over $200 million to provide social services.
- Over $200 million of assistance payments to individuals including the replacement of the Manitoba Supplement for Pensioners with a new program, **55 PLUS, with double the benefits.**
- Over $100 million of assistance to local governments.
- Over $200 million provided to Manitobans through Tax Credit Payments.

Financing Health and Higher Education, Canada, 1977/78 to 1990/91
By Source

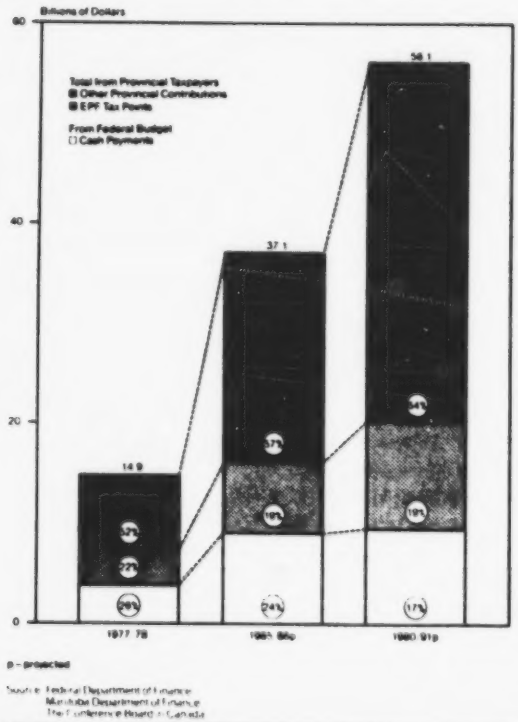

Financing Health and Higher Education

The federal government is proposing to cut its support for health and higher education.

The reduced federal support places an onerous burden on provincial governments and, especially in poorer provinces, places services at risk.

In 1990/91, the federal government will provide only $1 billion of the additional $19 billion required.

Nevertheless, **Manitoba has been able to manage resource increases sufficient to maintain vital services in our province in 1986/87.** Despite an increase of only $7.5 million, or 1.8%, in federal funds for health and higher education in Manitoba, the Province will provide an additional $73 million for health care and another $8 million for post-secondary education.

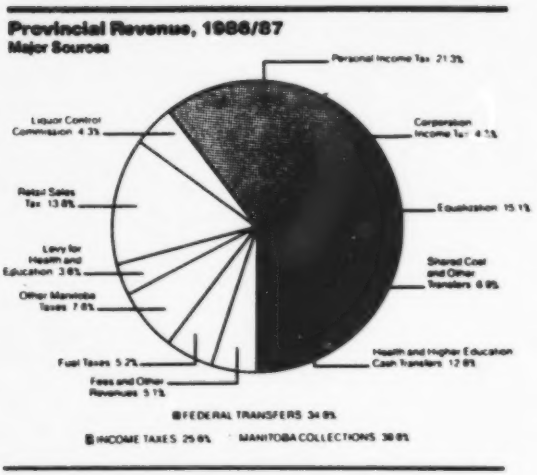

Revenue Summary

Manitoba Collections of taxes, fees and other revenue will provide $1.34 billion, nearly 40% of revenue and 9.4% more than last year's estimate.

Income Taxes, personal and corporate, will provide $0.87 billion, slightly over 25% of revenue. Though income tax revenue is estimated to be up by 10.8% from last year's estimate, the share of revenue from income tax remains down sharply from the 29% share budgeted in 1982.

Federal transfers will provide $1.18 billion, or around 35% of our revenue, down from 43% in 1979/80. The overall increment of 5.2% includes growth of only 1.8%, well below the rate of inflation, in the cash transfer for Health and Higher Education.

Tax Measures

Tax increases are confined to the minimum necessary. There will be:

- no increase in personal income taxes;
- no increase in sales taxes;
- no tax increase on small business;
- no tax increase affecting farmers.
- Certain taxes on larger corporations and banks will be increased but will remain competitive, and will be at or below rates levied in Saskatchewan through these measures;
- water power rental rates will be increased; and
- the tobacco tax will be increased by 1¢ per cigarette.

Adjustments to taxes and fees will raise an additional $69.8 million in total.

With federal government co-operation, a Farm Fuel Tax Credit will replace the exemption provided through coloured fuels. This Credit will ensure that the full $30 million in annual benefits of farm fuel tax exemptions will flow to farmers, rather than to oil companies.

Tax Reform

Recent federal tax changes suggest fairness and equity are being sacrificed. Federal measures introduced since 1984 shift $12.7 billion in taxes annually from business to people. Poor and middle-income people will pay more. New tax breaks offset the impact on the wealthy and will cost an estimated $2 billion annually by 1990. The Government of Manitoba will continue to urge the federal government to initiate fundamental and comprehensive tax reform to provide greater fairness and equity in taxation of Manitobans and all Canadians.

While New Democratic administrations have enacted many reforms, other areas within provincial control, including property tax assessment, will require reform.

Financial Situation and Budgetary Overview

The net operating deficit will be $224 million in 1986/87, down from a projected $269 million in 1985/86.

The total budgetary requirement will be $489 million, down from $554 million projected previously.

As a proportion of Gross Provincial Product, the total budgetary requirement will drop to 2.6% -- the lowest level in five years.

Manitoba's Budgetary Position
Summary, 1982/83 to 1986/87

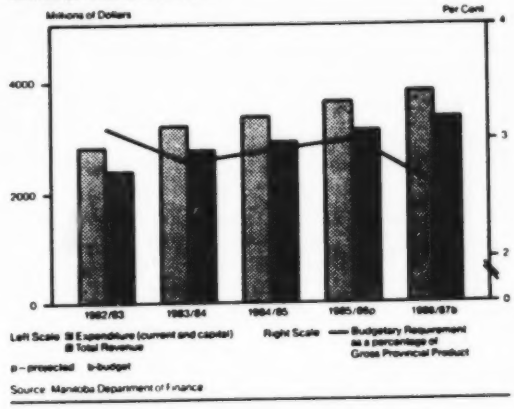

Source: Manitoba Department of Finance

Debt Charges Per Capita, 1985/86
Interprovincial Comparison

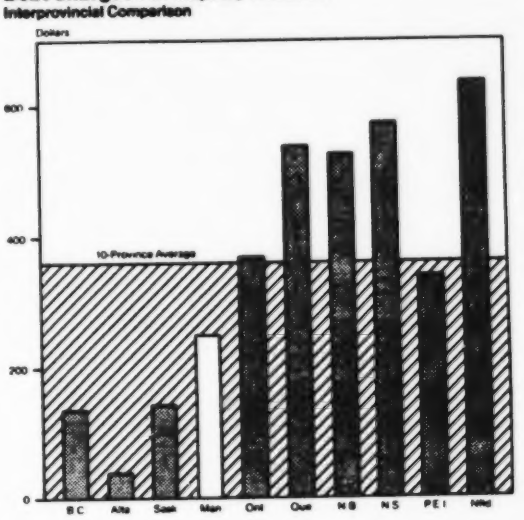

Source: Canadian Tax Foundation
Based on 1985/86 Provincial Budget Estimates

Public Debt Costs

Public debt has been used to build assets and to sustain the economy and programs for people.

More than half of the debt of the Province (for Manitoba Hydro, the Manitoba Telephone System, etc.) is self-sustaining: supported, not by taxation, but by revenues earned by public services.

Manitoba's public debt costs in 1985/86 remained more than $100 per capita below the 10-province average.

Summary of Budgetary Position

	1985/86 Budget	1985/86 Third Quarter Projected	1986/87 Budget
	(Millions of Dollars)		
Total Current and Capital Expenditure	3,619	3,664	3,870
Less: Total Revenue	3,122	3,110	3,380
Total Budgetary Requirement	496	554	489
Less: Gross Capital Expenditure	304	285	266
Net Operating Deficit	193	269	224

(Totals may not add due to rounding.)

LE BUDGET EN BREF

LE BUDGET DU MANITOBA, LE 22 MAI 1986

La philosophie et les objectifs du Budget

Les objectifs du Budget de 1986 sont de maintenir une économie provinciale forte, d'assurer emplois et sécurité économique aux Manitobains, et de soutenir les programmes sociaux progressistes, source d'enrichissement de la qualité de notre vie.

Le gouvernement et le peuple du Manitoba partagent cette vision d'une province prospère, où tous travaillent ensemble et partagent ensemble les fruits de cette prospérité, où tous vivent dans la dignité et la justice. Nous croyons que le progrès économique et le progrès social se renforcent mutuellement.

Nous devons donc aller de l'avant dans les deux directions en même temps : nous devons appuyer nos programmes sociaux sur une base économique solide et, de la même façon, utiliser ces programmes pour stimuler le progrès économique au moyen d'une productivité accrue et d'une meilleure qualité de vie.

Variation de la population manitobaine de 1975 à 1985

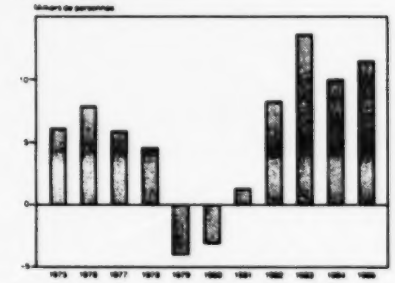

Les priorités du Budget

Des emplois et l'amélioration de la situation économique, voilà une priorité majeure des Manitobains. Bien que notre taux de chômage soit un des plus bas au pays, nous ne serons satisfaits que le jour où il y aura des emplois pour tous ceux qui en veulent. Nous avons d'autant plus besoin d'emplois nouveaux que notre population ne cesse de croître.

L'agriculture est en situation de crise partout au Canada. Tous les niveaux de gouvernements doivent faire le maximum pour assurer l'avenir des exploitations agricoles familiales. Il s'agit, conséquemment, d'une haute priorité de notre Budget de 1986.

Les programmes de santé et d'éducation, ainsi que les autres programmes sociaux, continueront de fournir différent services aux Manitobains, axés sur les besoins de l'enfance, la préparation de notre jeunesse à un avenir productif, la prestation de services de santé pour tous les groupes d'âge, sous le signe de la qualité et de l'efficacité, et le soutien des revenus de base des personnes âgées et des autres Manitobains dans le besoin.

L'HONORABLE EUGENE KOSTYRA, MINISTRE DES FINANCES

Finances Manitoba

Imprimeur de la Reine (A.F.M.).

The Budget in Brief is also available in English.

L'économie

Depuis quelques années, la performance économique du Manitoba s'est maintenue au niveau de la moyenne nationale et, parfois, elle l'a même dépassée. Un plus grand nombre d'emplois, une production plus élevée, des revenus accrus, une confiance croissante de la part des investisseurs, tout cela a contribué à une amélioration de la qualité de la vie et servira d'assises au maintien de ce progrès au-delà de cette décennie. Toutefois, la communauté agricole n'a pas eu sa juste part de ces avantages et, malgré une production nettement accrue, doit affronter de sérieuses difficultés financières.

<u>Le produit provincial brut</u> s'est accru de 1,2 milliards de dollars en 1985 pour se chiffrer à 18,1 milliards de dollars.

En avril 1986, <u>le nombre d'emplois</u> dépassait de 27 000 son niveau d'avant la récession. De 1981 à 1985, plus de la moitié des nouveaux emplois au Manitoba étaient à temps plein (à comparer à moins d'un huitième pour l'ensemble du Canada).

En 1985, <u>le chômage</u> au Manitoba se chiffrait, en moyenne, à 8,1 %; ce taux est le deuxième plus bas des dix provinces, comme il était déjà en 1983 et en 1984.

Taux régionaux de chômage en 1985

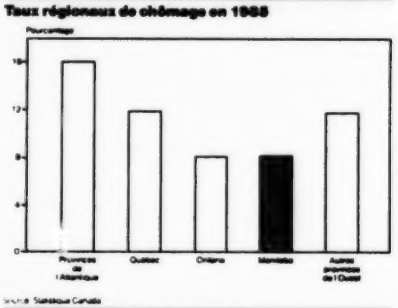

Investissement régional en capital de 1982 à 1986

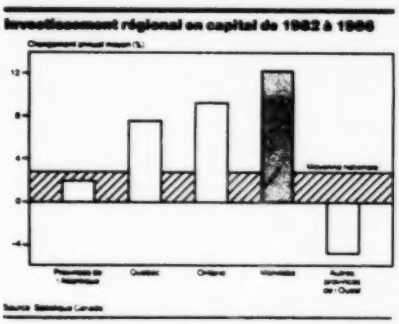

Le nombre de familles vivant sous le seuil de la pauvreté a diminué en 1984, alors qu'au niveau national il n'a cessé d'augmenter.

<u>Les mises en chantier de nouvelles habitations</u> se sont élevées à 6 557 unités de logement en 1985, soit le plus haut niveau en sept ans.

En janvier 1986, <u>la population</u> du Manitoba était de 1 075 400 de personnes. De 1981 à 1985, notre croissance de population s'est avérée la plus forte depuis la fin de la Première guerre mondiale.

<u>Les investissements en capital</u> : en 1986, l'on prévoit une quatrième année de forte croissance des dépenses en capital, atteignant 3,1 milliards de dollars, soit une croissance de 8,9 %. La force des investissements des secteurs privé et public pour la période allant de 1982 à 1986 fait de leur croissance combinée la plus forte au pays.

<u>Le projet de Limestone</u> est en plein essor. Selon les prévisions, cette entreprise de 1,9 milliards de dollars fournira 19 000 années-personnes d'emplois directs et indirects, y inclus un nombre important d'emplois pour les Autochtones et les autres habitants du Nord. La moitié des profits de l'exportation d'électricité ira à la Fondation manitobaine de l'énergie et servira au financement des projets socio-économique des années à venir.

La plupart des experts de la prévision économique s'attendent à ce que notre croissance continue d'égaler ou de dépasser la moyenne canadienne. Selon une étude récente de la Banque Royale sur la perspective économique, "le Manitoba devrait être à la tête du pays pour ce qui est de la croissance économique réelle, de maintenant à 1994".

Sommaire des dépenses

Etant donné l'importance que le gouvernement continue d'accorder à une gestion économique saine, les dépenses totales ont atteint 3 870 $ par personne en 1985-1986, soit une augmentation de 6,9 %, permettant ainsi au Manitoba de se maintenir au troisième plus bas niveau de tous les provinces pour ce qui est des dépenses par personne.

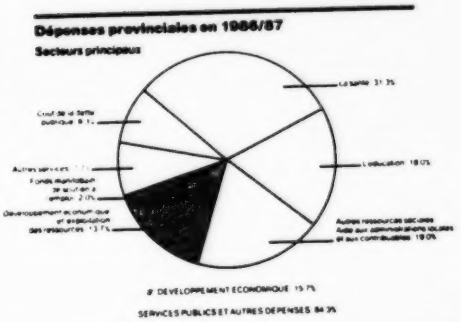
Dépenses provinciales en 1986/87
Secteurs principaux
La santé 31.3%
L'éducation 18.0%
Autres ressources sociales
Aide aux administrations locales et aux collectivités 19.0%
Développement économique et exploitation des ressources 13.7%
Autres services
Coût de la dette publique 9.1%
DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE 15.7%
SERVICES PUBLICS ET AUTRES DÉPENSES 84.3%

Le Fonds manitobain de soutien à l'emploi

L'ensemble de la province a profité de l'effort économique majeur que représente le Fonds manitobain de l'emploi. Des Manitobains ont reçu une formation les préparant à un emploi dans le cadre du projet de Limestone. Les Ententes fédérales-provinciales sur le développement économique et régional ont permis de soutenir des entreprises dans les domaines du transport, du tourisme, de la culture et dans d'autres domaines. La mise en chantier d'habitations a été nettement stimulée. Des jeunes Manitobains bénéficièrent de la création d'emplois qui leur procurèrent une expérience indispensable. Le total des ressources allouées au Fonds manitobain de soutien à l'emploi en 1986-1987 sera de 197 millions de dollars, dont 78 millions en autorisations ~~non~~-budgétaires; ces sommes serviront au maintien des programmes ci-haut mentionnés ainsi que d'autres programmes valables qui fournissent aux Manitobains des emplois à long terme et la sécurité économique.

Aide à l'agriculture

Afin de répondre à la crise qu'affronte la communauté agricole à travers le Canada, notre Budget fait de l'agriculture une priorité majeure pour le Manitoba.

- Le Ministère de l'Agriculture verra les sommes qui lui sont allouées augmenter de 21 % et atteindre un total de 70,3 millions de dollars.
- L'aide spéciale à l'agriculture sera augmentée.
- La Société du crédit agricole du Manitoba et le plan de stabilisation de l'industrie bovine prévoient des dépenses de 80,2 millions de dollars dans le domaine agricole.
- Les Programmes d'aide à l'agriculture et d'établissement agricole seront réalisés.
- Le Programme de revenu supplémentaire des parents sera changé afin qu'un plus grand nombre de familles exploitant une entreprise agricole en profite, et ces familles recevront en juillet 1986 un versement spécial allant jusqu'à 360 $ par enfant.
- Avec la collaboration du gouvernement fédéral, l'allégement de la taxe sur le carburant pourra être transmis directement aux agriculteurs admissibles.

Le développement économique et l'exploitation des ressources

Le total des ressources budgétaires allouées pour le développement économique et l'exploitation des ressources passera à 528 millions de dollars, soit une augmentation de 5 % par rapport aux prévisions de l'année précédente. L'on prévoit également d'affecter 894 millions de dollars à un Programme d'investissement en capital non-budgétaire. Ensemble, ces ressources aideront au maintien du Fonds manitobain de soutien à l'emploi; elles soutiendront également l'engagement gouvernemental envers l'agriculture, ainsi que les programmes pour la voirie et le transport, les ressources naturelles, le logement, le tourisme et le développement commercial. Les preuves s'accumulent que ces entreprises sont d'une grande importance pour l'économie manitobaine. La collaboration entre le gouvernement et les secteurs coopératif, du travail et des affaires, permettra au Manitoba de se tenir à la tête du pays pour sa performance économique, comme on le prévoit.

Sommaire des dépenses (suite)

Santé : Le Budget confirme l'importance des programmes de santé en leur allouant 1,2 milliard de dollars, soit une augmentation de 6,4 %. L'ensemble du système de services de santé a été revisé. Des programmes nouveaux ou élargis sont fournis afin d'augmenter l'aide apportée aux Manitobains âgés et d'améliorer la capacité générale des services de santé à satisfaire des besoins croissants de manière encore plus efficace.

Éducation : Grâce à ce Budget, l'appui incessant que le Manitoba apporte à l'éducation se poursuivra : 697 millions de dollars sont affectés à ce domaine, soit une hausse de 5,1 %. L'aide aux écoles publiques augmente de 5,8 %, et celle aux étudiants recevra un montant additionnel de 1,5 million de dollars.

Autres ressources sociales et autres programmes d'aide

- Plus de 200 millions de dollars sont affectés à des services sociaux.
- Plus de 200 millions de dollars sont alloués à des versements d'aide individuelle. L'on inclut ici un nouveau programme, "55 PLUS", qui remplace le Programme manitobain de revenu supplémentaire pour les pensionnés en en doublant les prestations.
- Plus de cent millions de dollars sont prévus pour l'aide financière aux administrations locales.
- Plus de 200 millions de dollars seront versés aux Manitobains en crédits d'impôt.

Financement de la santé et de l'enseignement supérieur

Financement de la santé et de l'enseignement supérieur au Canada de 1977/78 à 1990/91
par source

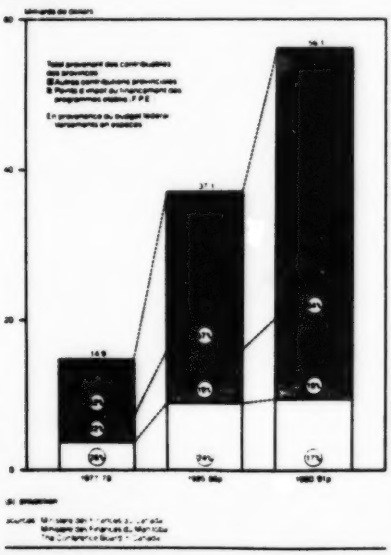

Le gouvernement fédéral se propose de diminuer son appui à la santé et à l'enseignement supérieur.

Cette réduction impose un lourd fardeau aux gouvernements des provinces et menace leur capacité de fournir des services, surtout dans le cas des provinces plus pauvres.

En 1990-1991, le gouvernement fédéral ne versera qu'un seul des dix-neuf milliards de dollars supplémentaires requis.

Toutefois, le Manitoba est parvenu à gérer des augmentations de ressources de façon à maintenir les services essentiels au Manitoba en 1986-1987. Malgré une augmentation de la contribution fédérale à la santé et à l'enseignement supérieur au Manitoba de seulement 7,5 millions de dollars (soit 1,8 %), la Province fournira quand même des montants additionnels de 73 millions de dollars aux soins pour la santé et de huit millions de dollars à l'enseignement supérieur.

Sommaire des recettes

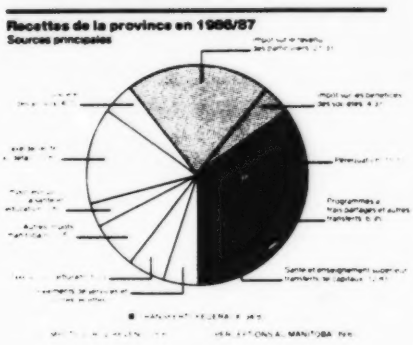

Les perceptions au Manitoba de taxes et de paiements de services, ainsi que les autres recettes, fourniront 1,34 milliard de dollars à la Province, soit une augmentation de 9,4 % par rapport aux prévisions de l'année précédente; ce montant représente presque 40 % des recettes totales.

Les impôts sur le revenu des particuliers et sur les bénéfices des sociétés fourniront 0,87 milliard de dollars, soit un peu plus de 25 % des recettes. Bien que cette somme soit, selon les prévisions, une augmentation de 10,8 % par rapport à l'année passée, la part des recettes que cela représente demeure bien moindre que le 29 % prévu en 1982.

Les transferts fédéraux fourniront 1,18 milliard de dollars, soit environ 35 % des recettes, alors qu'il était de 43 % en 1979-1980. L'augmentation globale de 5,2 % inclut une hausse de seulement 1,8 % pour les versements en espèces destinés à la santé et à l'enseignement supérieur, ce qui est bien au-dessous du taux d'inflation.

Mesures fiscales

Les augmentations d'impôt sont maintenues au strict minimum.

- Il n'y aura pas d'augmentation de l'impôt sur le revenu des particuliers, pas d'augmentation de la taxe de vente, pas d'augmentation d'impôt pour les petites entreprises, ni pour les agriculteurs.
- Les grandes sociétés et les banques verront certaines taxes augmenter, mais ces augmentations ne nuiront pas à notre position compétitive et elles demeureront égales ou inférieures aux taux imposés en Saskatchewan.
- Les droits d'utilisation des ressources hydrauliques augmenteront.
- La taxe sur le tabac sera augmentée de 1,0 ¢ par cigarette.

Les changements apportés aux impositions et aux paiements de services permettront un encaissement additionnel de 69,8 millions de dollars.

Avec la collaboration du gouvernement fédéral, un crédit d'impôt pour le carburant utilisé sur les exploitations agricoles remplacera l'exemption pour le carburant teinté. Ce crédit assurera que les 30 millions de dollars en bénéfices annuels, provenant des exemptions pour le carburant utilisé sur les exploitations agricoles, profiteront directement et uniquement aux agriculteurs plutôt qu'aux compagnies pétrolières.

La réforme fiscale

Les récents changements fiscaux du gouvernement fédéral semblent indiquer que l'on sacrifie et la justice et l'impartialité. Les mesures fédérales introduites depuis 1984 déplacent 12,7 milliards de dollars en impôts annuels des milieux d'affaires vers le peuple canadien. Les personnes à faible revenu et à revenu moyen devront payer plus qu'avant. De nouveaux avantages fiscaux rendent inefficaces les répercussions de certains changements sur les Canadiens riches, et coûteront, selon les prévisions, deux milliards de dollars par année dès 1990. Le Gouvernement du Manitoba continuera d'insister auprès du gouvernement fédéral pour qu'il entreprenne une réforme fiscale fondamentale et complète afin de permettre aux Manitobains, et à tous les Canadiens, de connaître plus de justice et d'impartialité dans leur système fiscal.

Bien que chaque administration néo-démocrate ait effectué un grand nombre de réformes, il sera nécessaire d'effectuer des changements dans d'autres domaines sous contrôle provincial, notamment au niveau de l'évaluation foncière.

Situation financière et aperçu budgétaire

Le déficit d'exploitation net sera de 224 millions de dollars en 1986-1987, soit une réduction par rapport au montant de 269 millions de dollars prévu en 1985-1986.

Les besoins financiers nets seront de 489 millions de dollars, soit une réduction par rapport au montant de 554 millions de dollars prévu auparavant.

En tant que proportion du produit provincial brut, les besoins financiers nets tombent à 2,6 %, le niveau le plus bas des cinq dernières années.

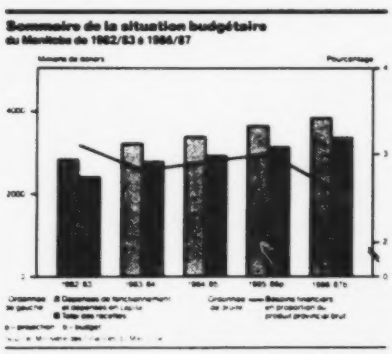

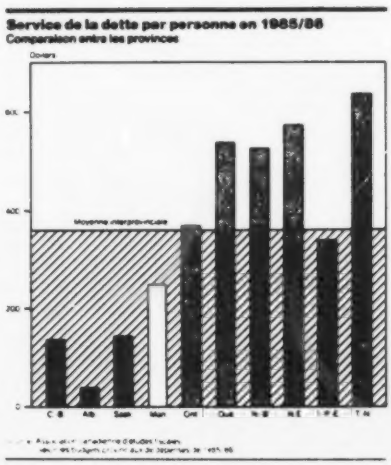

Coût de la dette publique

La dette publique a servi à augmenter l'actif, à soutenir l'économie et à appuyer les programmes dont a bénéficié la population manitobaine.

Plus de la moitié de la dette de la Province est hors-budget : ce sont les rentrées de fonds des organismes publics qui les financent, et non le système fiscal (c'est le cas de l'Hydro-Manitoba et de la Société de téléphone du Manitoba, entre autres).

En 1985-1986, le coût de la dette publique du Manitoba par personne est demeuré inférieur à la moyenne des dix provinces canadiennes; la différence se chiffrait à plus de cent dollars par personne.

Résumé de la situation budgétaire

	Budget de 1985-1986	Projections du troisième trimestre de 1985-1986	Budget de 1986-1987
	(en millions de dollars)		
Total des dépenses de fonctionnement et des dépenses en capital	3 619	3 664	3 870
Moins : Total des recettes	3 122	3 110	3 380
Besoins financiers nets	496	554	489
Moins : Dépenses brutes en capital	304	285	266
Déficit d'exploitation net	193	269	224

(Les totaux proviennent de chiffres arrondis)